

LICENCE 1 MAJEURE ARABE - ANNEE PREPARATOIRE

• LICENCE 1 MAJEURE ARABE - ANNEE PREPARATOIRE

L'année préparatoire est destinée à accueillir des étudiants titulaires du baccalauréat ou du DAEU et désireux de se lancer dans les études arabes sans avoir aucune connaissance préalable de la langue arabe. Les grands débutants sont les bienvenus.

Présentation

L'année préparatoire est destinée à accueillir des étudiants titulaires du baccalauréat ou du DAEU et désireux de se lancer dans les études arabes sans avoir aucune connaissance préalable de la langue arabe. Les grands débutants sont les bienvenus.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la [plateforme Parcoursup](#) selon le [calendrier de candidature](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

L'objectif de l'année préparatoire est d'amener les étudiants à l'acquisition du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) afin d'intégrer la première année de la licence d'arabe. Les attendus sont les suivants :

Ecouter et comprendre :

Comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Public ciblé

L'année préparatoire est destinée à accueillir des étudiants titulaires du baccalauréat ou du DAEU et désireux de se lancer dans les

Discipline(s)

- Libellé inconnu

Responsable(s) de la formation

[Mustafa ALLOUSH](#)

Contact secrétariat

[Delphine GRANDJEAN](#)

Tél : 04 78 69 76 82

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'

concerne l'apprenat de très près (soi-même, sa famille, ses achats, l'environnement proche, le travail).

Saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs

Lire :

Lire des textes courts et simples. Trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et Comprendre des lettres personnelles courtes et simples.

Parler :

Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Pouvoir avoir des échanges brefs.

S'exprimer oralement en continu :

Pouvoir utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples la famille et d'autres gens, les conditions de vie, la formation et l'activité professionnelle actuelle ou récente.

Ecrire :

Ecrire des notes et messages simples et courts. Ecrire une lettre personnelle simple. Ecrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts. Ecrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Ecrire des lettres qui mettent en valeur le sens attribué personnellement aux événements et aux expériences.

inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).